



Eva Ottawa : r union des mondes universitaire et autochtone

Description

Cr dit visuel : Andrey Gosse    Directeur artistique

Par Pascal Vachon    Journaliste

Engag e par lâ Universit  d Ottawa (U d O) en janvier dernier, lâ ancienne cheffe de la Nation Atikamekw Eva Ottawa souhaite ouvrir le dialogue entre lâ Universit  et la communaut  autochtone. L institution bilingue souhaitait pourvoir un poste de professeur.e des traditions juridiques autochtones.

En 2017, Eva Ottawa, ancienne pr sidente du Conseil du statut de la femme du Qu bec et d tentrice d un baccalaur at en droit de lâ Universit  Laval, a  t  invit e   entamer une th se de ma trise par la Facult  de droit de lâ U d O. Son objectif est d offrir une possibilit  de faire conna tre aux  tudiant.e.s le fonctionnement dans les communaut s.

Regard diff rent

La future professeure souhaite partager la relation entre le droit et la r alit  autochtone.  « C est un univers compl tement diff rent. La fa son de r gler les choses est totalement diff rente, le foss  est l  et il est grand. Alors, en documentant et en commen ant    crire les traditions juridiques au niveau de la Nation Atikamekw de Manawan, au moins  sa va commencer    merger d autres r flexions pour avoir un dialogue plus  galitaire  », explique-t-elle.

Ayant d j  re su la M daille des Premiers Peuples qui honore les r alisations de personnes dans le milieu autochtone, Ottawa continue de s engager pour cette cause, et croit que ses pr c dentes exp riences vont lui en amener une vision diff rente des choses.  « Vivre lâ exp rience politique m a permis de voir le contexte des discussions entre gouvernements.  a va vraiment  tre de travailler avec les communaut s et de documenter les traditions juridiques et de transmettre ces enseignements-l   », conclut-elle.

Foss  toujours existant

Marie-Ève Sylvestre, doyenne de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, reconnaît le fossé entre les étudiants des premières nations et la possibilité d'étudier à l'Université pour pratiquer le métier d'avocat. « C'est assez variable, car les étudiants ont leur propre histoire. [à?] On est dans un moment historique où on voit beaucoup de revendications de la part des sociétés autochtones alors c'est sûr qu'il y a beaucoup de débats et dans certains cas des tensions », indique-t-elle. Sylvestre précise compter plus d'une dizaine d'étudiants d'origines autochtones dans sa Faculté.

Une rencontre est prévue au cours de l'année avec la Nation Atikamekw et l'Université d'Ottawa dans le but d'amorcer un dialogue, annonce Ottawa. Cette dernière espère ainsi pouvoir attirer des membres de sa communauté à Ottawa pour qu'ils poursuivent plus tard leurs études dans l'établissement bilingue de la ville.

La tâche s'annonce toutefois ardue selon elle, alors que 48 % d'étudiants autochtones obtiennent un diplôme d'études postsecondaires contre 65 % pour les non-autochtones. Il est d'ailleurs possible pour les étudiants de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa de suivre un cours de traditions juridiques autochtones.

Date de création

29/02/2020

Auteur

actualite

default watermark